



## Module Partenariat industriel

Nom du candidat

Ce module doit accompagner toutes les demandes de subventions ou de bourses présentées dans le cadre des programmes IRSC/PME (petite et moyenne entreprise). Les demandes présentées en partenariat avec l'industrie seront considérées incomplètes à moins de confirmation d'un appui du secteur industriel. Il faut joindre à chaque exemplaire du dossier de demande les copies de ce formulaire.

S'il y a plus d'un partenaire, chacun doit remplir ce formulaire.

### Cette partie doit être remplie par le partenaire industriel.

La compagnie s'engage de faire les contributions suivantes au projet de recherche en question, s'il est approuvé, et d'aviser les IRSC en tout temps si ces contributions changent.

Nom de la compagnie

Adresse postale

Nom de la personne à contacter

N° de téléphone

La personne responsable de la compagnie est celle à qui doivent être adressées les questions au sujet de la participation de la compagnie.

N° de télécopieur

Durée de l'aide :      années     mois

Contribution de contrepartie des IRSC #		
Contribution de la compagnie	Comptant (Minimum de 75 %) *	En nature ** (Maximum de 25 %) ***
1 <sup>re</sup> année		
2 <sup>e</sup> année		
3 <sup>e</sup> année		
4 <sup>e</sup> année		
5 <sup>e</sup> année		
<b>TOTAL</b>		
<b>Total de la contribution de contrepartie des IRSC</b>		

Contribution sans contrepartie des IRSC ##	
Contribution de la compagnie	
1 <sup>re</sup> année	
2 <sup>e</sup> année	
3 <sup>e</sup> année	
4 <sup>e</sup> année	
5 <sup>e</sup> année	
<b>TOTAL</b>	

# Les contributions qui sont considérées admissibles à la contrepartie des IRSC sont décrites dans la documentation de notre programme.

## Autres contributions financières au projet qui ne sont pas admissibles à la contrepartie des IRSC (p.e. frais généraux).

\* Un minimum de 75 % de la contribution admissible de la compagnie (pour assurer le ratio du financement) doit être en espèces.

\*\* La base d'évaluation doit être à la charge du partenaire industriel. Si cette information ne peut être dévoilée, les IRSC accepteront la valeur à la vente, dévaluée de 40 %.

\*\*\* Un maximum de 25 % de la contribution admissible de la compagnie (pour assurer le ratio du financement) peut-être en nature.

Signature du responsable de la compagnie

Le cadre responsable de la compagnie a le pouvoir d'engager financièrement la compagnie.

Imprimé Nom

Signature

Date

---

Nom du candidat

---

Veillez répondre aux trois questions qui suivent. On peut ajouter trois pages au besoin.

1. Veuillez expliquer dans une lettre la participation de la compagnie et donner les détails de la contribution en nature pour chaque année (maximum 2 pages).
2. Quelle est la pertinence du projet de recherche pour la compagnie, et comment est-il relié au programme interne de recherche de la compagnie?
3. Quels avantages potentiels la compagnie retire-t-elle en participant au projet?

Spécimen